Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260203-DEL2026_03_28-DE

Délibération

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 03 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 03 février à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (suppléant) ; AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BILLAUX Béatrice ; BOÉTÉ Cécile ; BOULANGER Servane ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPÉ Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; *CORBEL Samuel (suppléant) ;* DUMAIL Michel ; ÉCHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; *LE MEUR Daniel (suppléant)* ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; SCOLAN Marie-Thérèse ; *TERTRAIS Isabelle (suppléante) ; THOMAS David (suppléant)* ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOUCHER Gaëlle à CHAPPÉ Fanny ; GOUDALLIER Benoît à KERHERVE Guy ; HERVÉ Gildas à LE SAOUT Aurélie ; LE JANNE Claudie à LE BLEVENNEC Gilbert ; LEYOUR Pascal à LE CREFF Jacques ; PRIGENT Jean-Yvon à ECHEVEST Yannick ; TALOC Bruno à BURLOT Gilbert ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; DOYEN Virginie ; DUPONT Frédéric ; GRAEBER Sophie ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE COTTON Anne ; LE FLOC'H Éric ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE HOUÉROU Annie ; LE LAY Alexandra ; LE VAILLANT Gilbert ; LINTANF Joseph ; NAUDIN Christian ; PIRIOU Claude ; PONTIS Florence ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice :	**88 Titulaires - 43 suppléants**
Présents	59
Procurations	08
Votants	**67**
Absents	21

Date d'envoi de la convocation : mercredi 28 janvier 2026
Secrétaire de séance Elisabeth PUILLANDRE

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260203-DEL2026_03_28-DE

Délibération

DEL2026-02-028 **FINANCES : RÉPARTITION DE LA TEITLD (TAXE SUR L'EXPLOITATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS DE LONGUE DISTANCE)**

Vu le courrier du Ministère du Transport en date du 22/12/2025 reçu le 05/01/2026 ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 2025 portant notification des attributions individuelles au titre de l'affectation de la taxe sur l'exploitation des infrastructures de transport de longue distance prévue au II de l'article L. 425-20 du code des impositions sur les biens et services pour l'année 2024 ;

Vu la répartition proposée au vu de la longueur de kilomètres de voirie de chaque commune et de l'EPCI ;

Nom de la commune	Longueur de voirie en mètres	%	TEITLD
BÉGARD	115 698	4,14%	5 804 €
BELLE-ISLE-EN-TERRE	25 279	0,90%	1 268 €
BOURBRIAC	137 091	4,90%	6 878 €
BRÉLIDY	19 365	0,69%	972 €
BULAT-PESTIVIEN	64 338	2,30%	3 228 €
CALANHEL	26 959	0,96%	1 352 €
CALLAC	90 567	3,24%	4 544 €
CARNOET	76 129	2,72%	3 819 €
CHAPELLE-NEUVE	56 387	2,02%	2 829 €
COADOUT	19 006	0,68%	953 €
DUAULT	49 520	1,77%	2 484 €
GRACES	52 128	1,86%	2 615 €
GUINGAMP	43 906	1,57%	2 203 €
GURUNHUEL	39 151	1,40%	1 964 €
KERFOT	18 262	0,65%	916 €
KERIEN	30 408	1,09%	1 526 €
KERMOROC'H	18 881	0,68%	947 €
KERPERT	36 678	1,31%	1 840 €
LANDEBAERON	20 175	0,72%	1 012 €
LANLEFF	2 674	0,10%	134 €
LANLOUP	6 888	0,25%	346 €
LOC-ENVEL	5 001	0,18%	251 €
LOHUEC	32 936	1,18%	1 652 €
LOUARGAT	131 782	4,71%	6 611 €
MAEL-PESTIVIEN	38 888	1,39%	1 951 €
MAGOAR	12 581	0,45%	631 €
MOUSTÉRU	35 662	1,28%	1 789 €
PABU	40 461	1,45%	2 030 €
PAIMPOL	145 804	5,21%	7 315 €
PEDERNEC	73 124	2,62%	3 668 €
PLÉHEDEL	36 893	1,32%	1 851 €
PLÉSIDY	43 304	1,55%	2 172 €

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260203-DEL2026_03_28-DE

PLOÉZAL	69 800	2,50%	3 502 €
PLOUBAZLANEC	87 924	3,14%	4 411 €
PLOUËC-DU-TRIEUX	46 916	1,68%	2 354 €
PLOUEZEC	95 378	3,41%	4 785 €
PLOUGONVER	71 091	2,54%	3 567 €
PLOUISY	73 063	2,61%	3 665 €
PLOUMAGOAR	116 681	4,17%	5 854 €
PLOURAC'H	52 161	1,87%	2 617 €
PLOURIVO	65 328	2,34%	3 277 €
PLUSQUELLEC	58 830	2,10%	2 951 €
PONT-MELVEZ	61 662	2,21%	3 093 €
PONTRIEUX	11 042	0,39%	554 €
QUEMPER-GUEZENNEC	47 788	1,71%	2 397 €
RUNAN	12 819	0,46%	643 €
SAINT-ADRIEN	18 620	0,67%	934 €
SAINT-AGATHON	52 719	1,89%	2 645 €
SAINT-CLET	39 992	1,43%	2 006 €
SAINT-LAURENT	26 356	0,94%	1 322 €
SAINT-NICODEME	20 049	0,72%	1 006 €
SAINT-SERVAIS	54 304	1,94%	2 724 €
SENVEN-LEHART	27 964	1,00%	1 403 €
SQUIFFIEC	26 779	0,96%	1 343 €
TRÉGLAMUS	43 440	1,55%	2 179 €
TREGONNEAU	13 744	0,49%	690 €
YVIAS	36 660	1,31%	1 839 €
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION	19 000	0,68%	956 €
TOTAL	**2 796 036**	**100%**	**140 272 €**

Considérant l'obligation de reversement pour l'EPCI ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité :

- Autorise le Président à faire procéder à la répartition de la Taxe sur l'Exploitation des Infrastructures de Transport de Longue Distance (TEITLD) tel que présentée sur le tableau ci-dessus.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX

Guingamp-Paimpol Agglomération

La Secrétaire de séance,
Elisabeth PUILLANDRE